

2. PORTRAIT DE LA COMMUNE

2.1 Contexte régional et cantonal



Situation de la commune (Source : wikipedia.org)



La commune de Satigny se situe à l'ouest de l'agglomération genevoise sur la rive droite du Rhône. Elle jouxte les communes de Russin, Vernier et Aire-la-Ville. La frontière française est marquée par le Nant de l'Ecra et l'Allondon au nord-ouest de la commune. L'Allondon marque également la limite sud de Satigny avec Dardagny. Au Nord, les sites du CERN et de la ZIMEYSA forment la transition avec les communes plus urbaines de Meyrin et Vernier.

Le **Jura**, très présent dans le grand paysage ferme visuellement l'horizon et donne un point de repère à l'ouest. Les contreforts du Salève plus discrets à l'est ainsi que le lac sont visibles par beau temps au-delà de la plaine urbanisée.

En marge de l'agglomération de Genève, la commune fait partie de l'entité territoriale communément appelée «**Le Mandement**». En effet, Peissy, Satigny, Chouilly, Peney et Bourdigny, furent réunies au XII^e siècle avec Dardagny en un «**Mandement de Peney**», vaste châtellenie rurale de l'évêque de Genève. Les Mandements étaient des **territoires dépendants** de la République de Genève enclavés en terre française jusqu'au Congrès de Vienne.

Satigny, comme d'autres communes situées en périphérie, joue un rôle de «**poumon vert**» pour le canton et incarne **l'image de la campagne** viticole pour les urbains. Le développement du canton de Genève et de son agglomération a modifié le caractère encore strictement agricole de ces espaces, au début du siècle. Mais cette impression doit être nuancée : si le contexte agricole et campagnard est manifeste au premier regard, la proximité de l'agglomération genevoise est néanmoins évidente.

Centres périphériques (plan directeur cantonal – fiche 2.05)

« Ce sont des localités d'une certaine importance, situées autour de l'agglomération genevoise, bien reliées à l'actuel ou futur réseau de transports collectifs performants et susceptibles de développer un certain équilibre entre habitants, emplois et services. Ils fonctionnent comme de petits centres régionaux et offrent les services de base à une population d'une certaine importance.

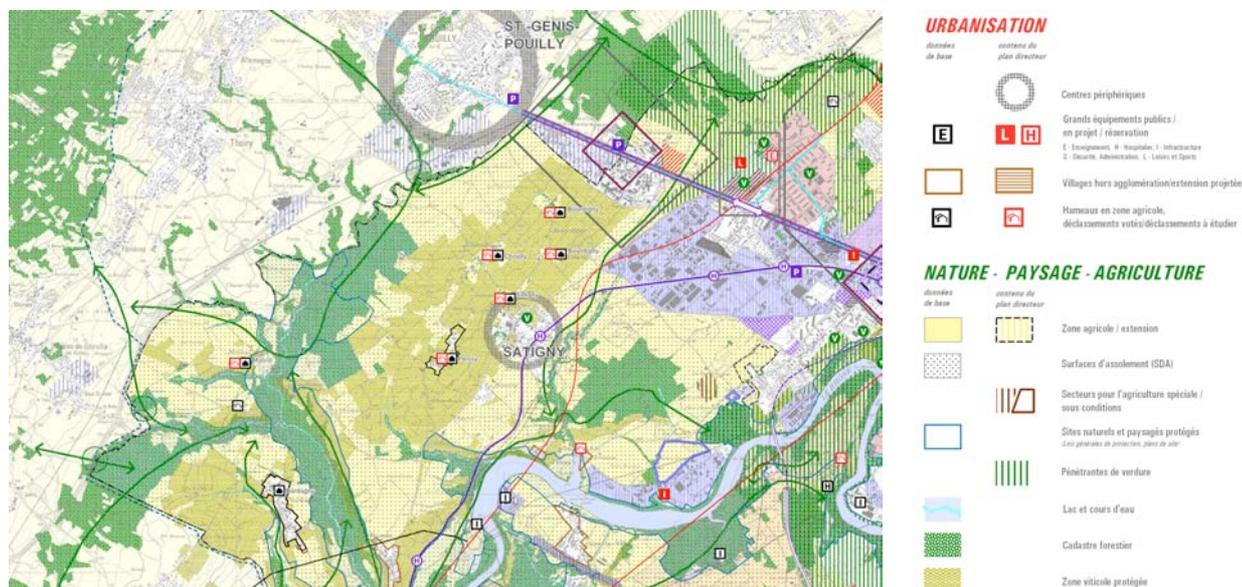
Dans la mesure où ces centralités sont bien reliées par le réseau de transports publics, en particulier le chemin de fer régional, il est préconisé d'encourager leur développement, aussi bien du point de vue de la population que des activités économiques. »

2.1.1 Le plan directeur cantonal

Le plan directeur cantonal, révisé en 2006, identifie le village de Satigny comme un **centre périphérique** (fiche 2.05, voir encadré), grâce notamment à la présence de la gare RER.

La commune joue également un rôle majeur au niveau cantonal par la présence d'importantes zones d'activités, de grands espaces agricoles, viticoles (coteaux) et naturels (Rhône, Allondon) et de nombreux hameaux classés d'importance nationale. **La commune de Satigny offre donc une variété et une richesse de situations qui bénéficient largement à l'ensemble de la population de l'agglomération genevoise.**

Figure 2 : Extrait du plan directeur cantonal (2006)



2.1.2 Le projet d'agglomération franco-valdo-genevois « Genève 2030 »

Le projet d'agglomération ne constitue pas un document ayant une valeur légale, liant autorités cantonale et communale. Toutefois, il va servir de base à la révision du plan directeur cantonal. A ce titre, il constitue une donnée qui doit être prise en compte dans les réflexions menées au niveau communal.

En termes de construction de logements sur le canton de Genève, le projet d'agglomération implique un rythme de construction d'environ 2'500 logements/an, soit un effort bien supérieur à celui défini jusqu'à présent dans le plan directeur cantonal (1'600 logements/an) et nettement plus important que ce qui s'est réellement construit ces dernières années (moyenne de 1'300 logements/an sur la période 2000-2006).

Le projet d'agglomération identifie les secteurs destinés à recevoir les nouveaux développements urbains. Sur la commune de Satigny, cela concerne :

- > une extension urbaine autour du village (proximité gare RER)
- > une extension de la ZIMEYSA en direction de Montfleury
- > une extension de la ZIBAY

La commune de Satigny est intégrée au PACA (périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération) Genève – Meyrin – St-Genis.

Le plan directeur communal prend position par rapport à ces intentions (voir chapitres 3 « Village » et 5 « Zones d'activités »).



Schéma illustratif du projet d'agglomération

Le projet d'agglomération prévoit à l'horizon 2030 :

- + 200'000 habitants (dont 50 % sur le canton de Genève et 50 % sur France et district de Nyon)
- + 100'000 emplois (dont 70 % sur Genève et 30 % sur France et district de Nyon).

2.2 Contexte communal

a) Territoire

La commune présente une surface de **1'891 hectares**, et constitue la **plus grande commune viticole suisse**. En effet, Satigny est une commune à vocation essentiellement agricole et viticole, avec ses 487,10 hectares de vignes pour 1'140 hectares de surface agricole utile.

Les espaces de vie sont organisés autour de plusieurs hameaux, le village de Satigny étant le plus important en nombre d'habitants, en services et infrastructures. Trois zones industrielles totalisant plus de 160 hectares participent à la spécificité de la commune : la ZIMEYSA (zone industrielle de Meyrin-Satigny), la ZIBAY (zone industrielle du Bois-de-Bay) et la zone de La Tuillière. Ces zones représentent plus de **7'000 postes de travail**, répartis sur environ 400 entreprises.

b) Population

La commune regroupe **3'455 habitants** au 30.09.2010 pour une densité de **1,8 habitants / km²**.

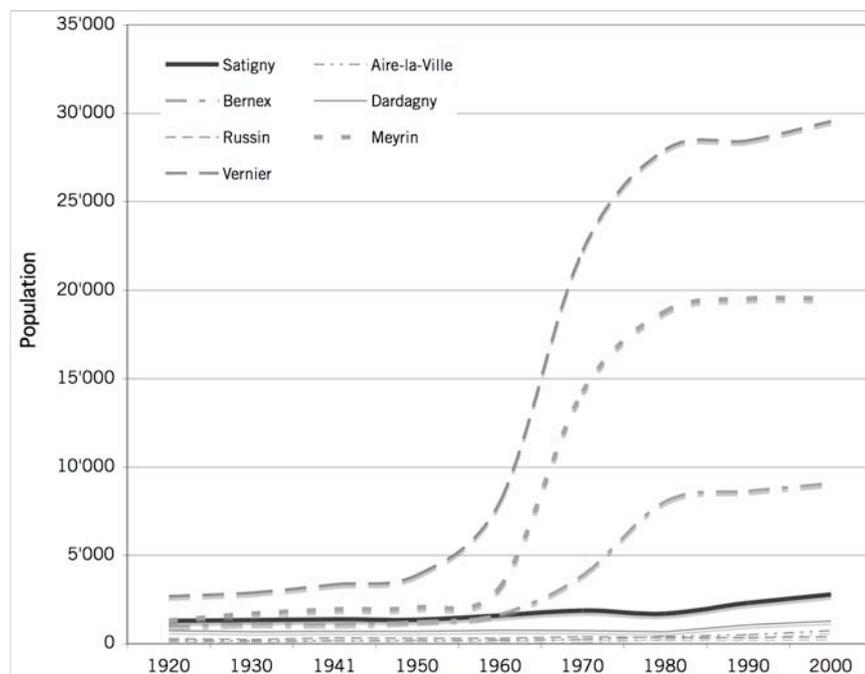
Tableau 1: Evolution de la population résidente, depuis 1920

1920	1'310	1970	1'877 (+ 18 %)
1930	1'335 (+ 0.2 %)	1980	1'708 (- 10 %)
1941	1'383 (+ 0.3 %)	1990	2'320 (+ 36 %)
1950	1'373 (- 0,1 %)	2000	2'785 (+ 20 %)
1960	1'594 (+ 16 %)	2009	3'317 (+ 19 %)

Le développement de Satigny reste très stable jusque dans les années 50. Les années 60-80 sont marquées par une légère croissance (principalement par la construction de villas et du quartier de Pré-Gentil), avec toutefois un creux dans les années 80. Depuis 1990 le développement s'est nettement accéléré par la réalisation de différents PLQ au sud du village.

Les communes de Vernier, Meyrin et dans une moindre mesure Bernex, présentent une croissance démographique nettement supérieure en raison de leur position plus centrale et de leur essor économique à partir des années 60.

Tableau 2: Croissance démographique comparative



Source : Office fédéral de la statistique - Recensements fédéraux de la population et des logements - Annuaire statistique du canton de Genève - 2006

Tableau 3: Population résidante selon le sexe et le groupe d'âges en 2005

	0 - 19 ans		20 - 64 ans		65 ans ou plus	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Canton (%)	11	11	31	33	6	9
Satigny (%)	13	12	32	30	6	7

Source : Office fédéral de la statistique - Recensements fédéraux de la population et des logements - Annuaire statistique du canton de Genève - 2006

La composition de la population résidante en groupes d'âges montre une population légèrement plus jeune que la moyenne cantonale.

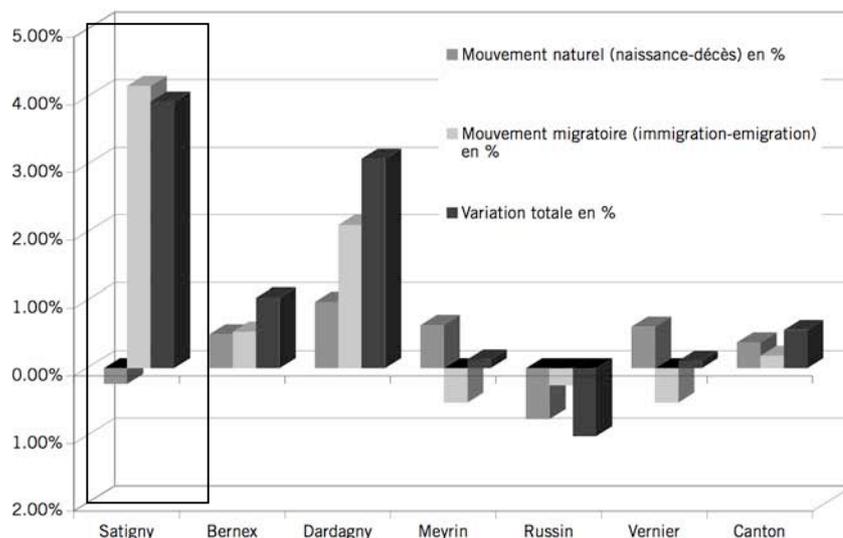
c) Organisation des ménages

En 2000, Satigny comptait 1'043 ménages privés¹ (2.5 personnes / ménages) dont 39 % de parents avec enfants et environ 28 % de personnes seules. Cette répartition constitue une tendance nationale.

¹ Un ménage privé est formé par l'ensemble des personnes vivant dans leur propre logement, par opposition à un ménage collectif, composé des résidents d'un home, d'un foyer, d'un établissement médico-social, etc.

d) Bilan démographique

Figure 3 : Bilan démographique comparatif



Source : Office fédéral de la statistique - Recensements fédéraux de la population et des logements - Annuaire statistique du canton de Genève – 2006

La croissance résulte de la hausse du solde migratoire (excédents des arrivées sur les départs) et, plus particulièrement, de l'accroissement du gain migratoire étranger, le solde migratoire des Suisses étant stable. Cette croissance peut s'expliquer par le manque de logements dans les communes plus centrales et la tendance actuelle de vivre plus proche de la campagne.

e) Parc de logements

La surface moyenne des logements est de 113 m² (en 2000) ce qui est proche de la moyenne des communes voisines telles que Russin ou Dardagny mais plus élevée que les communes voisines urbaines (Meyrin 80 m², Vernier 77 m²) et plus élevée que la moyenne cantonale (84 m²).

Environ **1'332 logements** sont disponibles sur la commune en mars 2010. Un peu plus du tiers des bâtiments date d'avant 1920, environ un quart date de la période 1921-1980. Environ 40 % sont postérieurs à 1981.

Le parc de logements de la commune de Satigny se compose principalement de petites constructions de 1 à 9 logements, qui représentent 91,9% de l'ensemble des bâtiments et 85,3 % du parc de logements.

Le parc de logements est constitué à 56,6 % de grands logements (4 pièces ou plus, cuisine non comprise), soit des **logements familiaux**. Peu de petits logements (1 à 2 pièces) pouvant accueillir des jeunes quittant le foyer parental, ou des personnes âgées, sont disponibles sur la commune, ce qui peut

inciter les étudiants / jeunes ménages et personnes âgées autonomes à quitter la commune.

La part des propriétaires occupant leur logement (37,5 %) est plus élevée que la moyenne cantonale (15,8 %). En 10 ans, cette part a progressé de 3,2 %.

En 2006, Satigny comptait 594 bâtiments avec logements, dont 47,6 % de villas (moyenne cantonale : 56,7 %).

Par rapport à la moyenne cantonale, les satignotes disposent de conditions d'habitation plus favorables, que ce soit en termes de surface par personne (respectivement 48,4 m² et 54,6 m²) ou de nombre de pièces habitables (3,2 et 4,0). Seul 1,6% des ménages connaît un fort degré d'occupation de leur logement. (*Source : Office cantonal de la statistique – « La commune de Satigny vue par le recensement 2000 »*)

En décembre 2009, la commune disposait de 65 logements subventionnés (de type HM, dont 1/3 appartient à la commune), soit un peu moins de 5 % du parc de logements. Un taux bien inférieur à la moyenne cantonale (9.65 %) et comparativement aux autres communes du Mandement (Dardagny 15.5%, Russin 8.4%).

f) Utilisation du sol (2004)

	ha	%
Surface totale	1'891	100
Surfaces d'habitat et d'infrastructures	368	19.5
Surfaces agricoles	1'125	59.5
Surfaces boisées	351	18.6
Surfaces improductives	47	2.5

Répartition des zones à bâtir (2006)

	ha	%
Zones à bâtir	231.8	100
Zone 3	4.2	2
Zone 4	51	22
Zone 5	4.4	2
Zones industrielles et artisanales	160.4	69
Zone ferroviaire	11.8	5
Autres zones	1'620	100
Zone agricole	1'287	79.5
Zone de bois et forêts	324.5	20
Zone de verdure	8.9	0.5

Figure 4 : Plan de zones

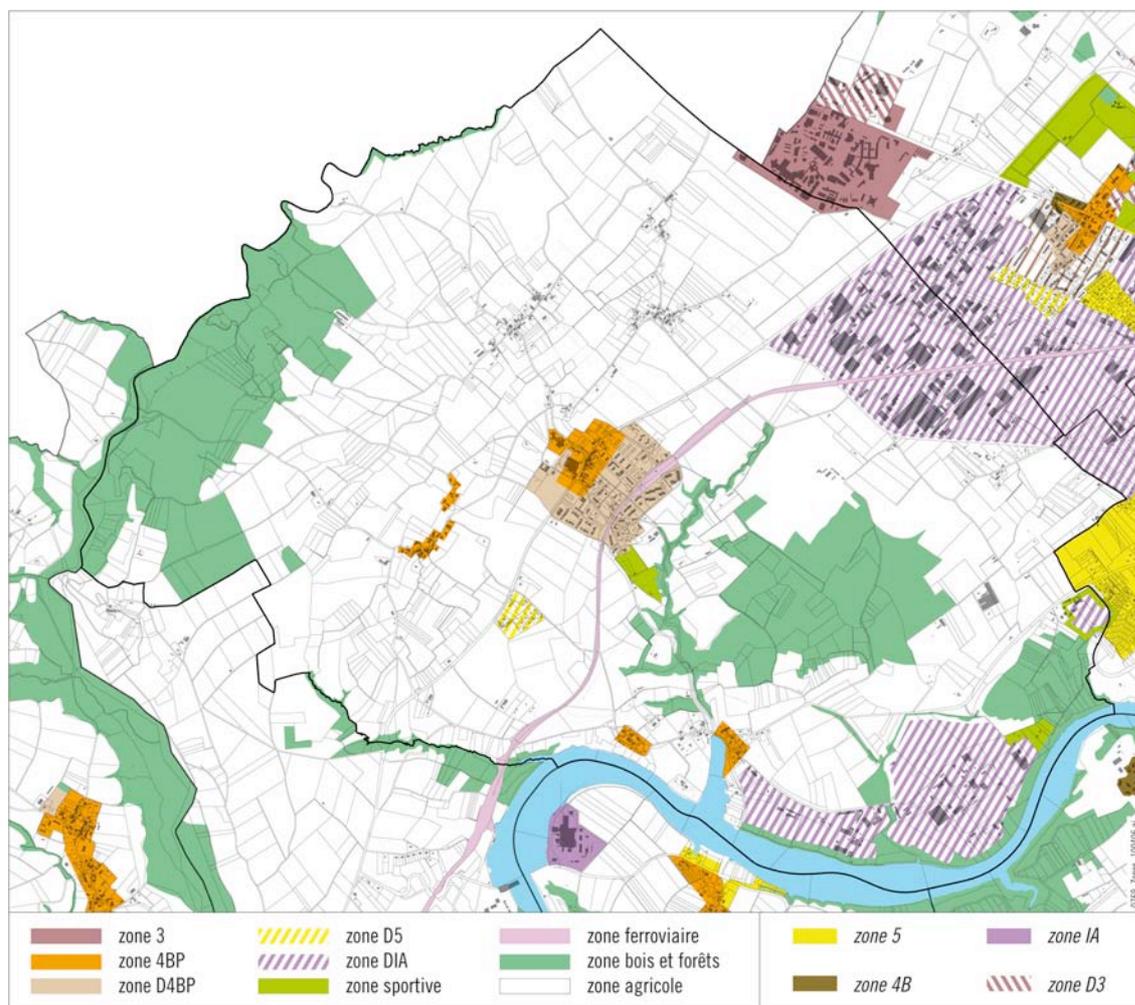
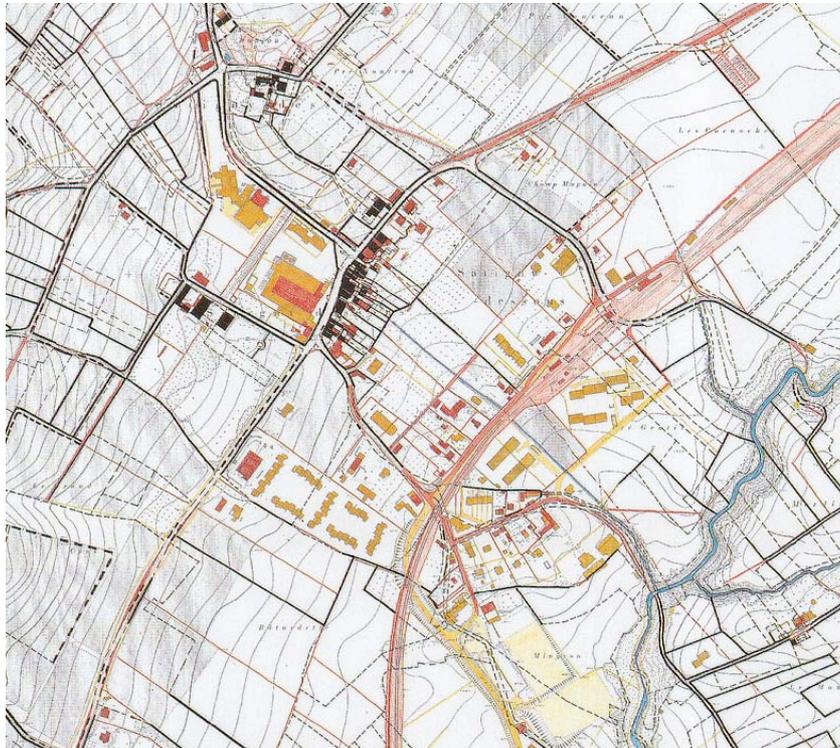


Figure 5 : Formation-transformation du territoire (source : Atlas du territoire genevois)



En noir : éléments antérieurs à 1806-1818

En rouge : éléments apparus entre 1806-1818 et 1935-1959

En jaune : éléments apparus entre 1935-1959 et 1990

Figure 6 : Atlas Mayer – 1829



Urbanisation uniquement du côté sud de la route du Mandement. Le domaine du Saugey est déjà présent.